

Prolongation des heures de séance

Le Règlement de la Chambre prévoit pourtant les affaires courantes, qui assurent une manière d'ordre en ces lieux pour qu'on puisse mener nos affaires rondement, mais le gouvernement a dit qu'il allait changer cela. Il a arraché cette page du Règlement et il s'apprête à en arracher d'autres. Prenez l'article qui dit que l'étude des sujets à l'ordre du jour doit se terminer à 18 heures. Cette page aussi sera arrachée. Le Règlement prévoit également des vacances à Noël et, encore une fois, le gouvernement a arraché la page. Où s'arrêtera-t-il? Si nous laissons les coudées franches à cette bande d'assassins parlementaires quatre autres années, il ne restera plus une fichue page dans le Règlement. Voilà le genre de tyrannie que le gouvernement nous fait subir tous les jours.

Des voix: Oh, oh!

M. Riis: C'est pratiquement de la folie parlementaire que nous vivons. A quand remonte la dernière fois qu'un gouvernement a agi comme le fait aujourd'hui ce groupe d'assassins parlementaires? Le gouvernement a pris cette initiative l'été dernier, mais il faut remonter des décennies dans le temps, jusqu'au 16 mars 1883, pour trouver un autre cas semblable. C'est de cette époque que date le dernier gouvernement à déclarer qu'il ferait fi du Règlement, le suspendrait et le jetterait aux orties. Plus de cent ans se sont écoulés depuis. Nous voilà aux prises aujourd'hui avec une autre bande d'assassins parlementaires, et le Règlement qui nous régit et nous permet de nous occuper convenablement des affaires de la nation vient d'être, pour ainsi dire, jeté par la fenêtre.

Il reste encore quelques pages dans ce Règlement, mais leur nombre diminue de semaine en semaine.

Des voix: Oh, oh!

M. Riis: Comment avons-nous abouti à ce Règlement? Comment le Règlement qui régit cette institution a-t-il pris forme? Ce fut un jour mémorable pour le Parlement que celui où, après des mois et des mois de délibérations réfléchies, les députés des partis conservateur, libéral et néo-démocrate ont convenu à l'unanimité de la façon dont ils s'occuperaient des affaires de la nation canadienne et poursuivraient les travaux de la Chambre des communes. Nous y sommes parvenus après des centaines et des milliers d'heures de discussions et de débats pondérés. Nous avons pris une décision unanime, ce qui n'est pas courant dans cette enceinte, mais nous y sommes tout de même parvenus; il y a de quoi en être fier. Je me souviens de ce jour-là. Les hourras avaient fusé de toutes parts dans la Chambre en raison du travail considérable qui avait été abattu par des parlementaires de très grand calibre. Mais ce fut en vain, monsieur le Président. Les conservateurs soutiennent qu'ils ont à présent une petite majorité qui leur permet d'abuser de nous.

Des voix: Oh, oh!

M. Riis: Pourquoi sommes-nous étonnés? Vous vous souviendrez, j'en suis certain, de cet épisode parmi les plus sombres et les plus tristes de notre histoire parlementaire, lorsque les conservateurs ont clamé: «Nous n'aimons pas la manière dont se déroulent les choses». Ils sont montés à l'assaut de votre fauteuil, monsieur le Président, vous le serviteur de la Chambre, et ils ont dit: «Nous n'aimons pas la manière dont se passent les choses et nous allons perturber les travaux du Parlement». Les conservateurs étaient là, le poing levé. Je suis fier de pouvoir dire qu'il n'y avait pas un seul néo-démocrate avec eux.

M. Nunziata: Il n'y avait pas un libéral non plus.

M. Riis: Et pas un seul libéral. Il y avait tout un groupe de ces assassins, si vous me permettez l'expression, qui tapaient sur la table et vous menaçaient du poing.

M. Nunziata: Portaient-ils des bottes noires?

M. Riis: Non, ils n'en portaient pas. Mais nous pouvons nous attendre à pire de la part de ces gens, en face de nous.

Vous vous souviendrez de ce jour il n'y a pas si longtemps, où ils ont décidé de réduire la Chambre à l'impuissance. Les conservateurs ne voulaient pas d'un Parlement au Canada. Ils ne voulaient pas de la période des questions et ne voulaient pas non plus qu'il y ait un débat. Ils n'avaient pas aimé une décision prise par les libéraux. Ils avaient décidé de paralyser les travaux du Parlement du Canada. Ils ont laissé retentir la sonnerie d'appel pendant six jours, puis sept, puis huit, puis douze, encore et encore. Le président a dû occuper le fauteuil pendant tout ce temps. Vous vous souviendrez, monsieur le Président, que c'est la manière de faire des conservateurs, ils n'ont pas encore changé. Si seulement vous prêtiez l'oreille, ainsi que je vous y invite, vous pourriez entendre le vent d'autorité qui souffle en ces lieux. C'est absolument vrai, monsieur le Président. Nous sommes sur le point de voir s'instaurer chez nous une sorte de tyrannie dont le Canada n'a jamais encore eu d'exemple.

● (1250)

Le gouvernement a déclaré qu'il était dans l'obligation d'adopter ce projet de loi. Or, rien ne l'oblige à l'adopter avant le 1^{er} janvier. Cela, nous le savons tous. Les Américains le savent, les Canadiens le savent, et tous les parlementaires le savent. En voulant ainsi obliger contre leur gré les députés de l'opposition à adopter ce projet de loi à tout prix et coûte que coûte, le gouvernement fait preuve de stupidité et d'arrogance.